



Memento à l'attention des participant.es à la séquence de formation :

Posture d'apprenant.e

"Le seul apprentissage qui influence réellement le comportement d'un individu est celui qu'il découvre lui-même et qu'il s'approprie". C. Rogers

1. Introduction

La pédagogie de l'**esede** repose sur une conviction forte : c'est en adoptant une posture engagée que l'on apprend le mieux. Cette séquence est conçue comme un espace de découverte et de réflexion qui vous invite à mobiliser votre vécu d'apprenant.e, vos ressources personnelles et les apports de cette formation pour investir la pédagogie active et vous approprier la logique de la formation d'adultes.

Il vous donne des clés pour entrer dans la formation avec une vision claire de votre rôle et pour adapter vos stratégies dès les premiers jours

2. Objectif de cette unité

2.1. Objectif général

Développer sa posture d'apprenant.e dans le contexte de l'entrée en formation à l'**esede**

2.2. Objectifs spécifiques

- Prendre conscience des représentations, croyances et expériences qui peuvent influencer le vécu de ce démarrage de formation
- Identifier la posture d'apprenant.e à adopter en découvrant les spécificités de la formation d'adultes et de la pédagogie active
- Explorer différentes stratégies d'apprentissage
- Identifier les stratégies et ressources qui pourraient soutenir votre entrée en formation

3. Contenus

- Comment j'arrive dans la formation ? Quelles sont mes ressources, limites, craintes ?
- Exploration des expériences significatives et représentations
- Pédagogie active : être acteur et actrice de sa formation, implication, autonomie, responsabilisation, intelligence collective, apprentissage par l'expérience, par les pairs et par projet, ...
- Comment j'apprends ? préférences, difficultés, stratégies
- Ressources et stratégies : motivation, attention, organisation, temps, stress, équilibre de vie, etc.

4. Conditions de validation

*En application de la loi sur la formation professionnelle, **la présence**¹ aux épisodes de face-à-face pédagogique est obligatoire. Par conséquent, toute absence est comptabilisée, quel qu'en soit le motif.*

À la présence, s'ajoute :

- la réalisation des travaux
- la participation aux espaces de prise de parole

¹ Re327_Directives_Presence_Cours